



APPEL A PROJET RESIDENCE D'ARTISTES EN VUE DE LA CREATION D'UN SPECTACLE VIVANT

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
Château de Montlosier – 63970 Aydat

Contact

Marie-Noëlle BASMAISON, coordination Cohésion Sociale et Patrimoniale - 04 73 65 64
mnbasmaison@parcdesvolcans.fr

|||||
Sites internet et ressources

Informations générales : www.parcdesvolcans.fr

Actualités/événements : www.facebook.com/parcvolcans et <http://twitter.com/parcvolcans>

Toutes les vidéos : www.dailymotion.com/Parc-des-Volcans

Toutes les photos : www.flickr.com/photos/parcvolcans

Page dédiée au Parc sur Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_des_volcans_d'Auvergne

Documents du Parc à consulter et télécharger : www.parcdesvolcans.fr/Documents

et sur <http://fr.calameo.com> (rechercher « Parc des Volcans d'Auvergne »)

Bistrots d'Automne : <http://www.parcdesvolcans.fr/Actualites-du-territoire/Archives-actualites/Les-bistrots-d-automne-2015>

Projet de valorisation des patrimoines : Veille et veillées archéologiques

PREAMBULE

A : Présentation du Parc

Créé en 1977 au cœur de la région Auvergne, à cheval sur les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, le Parc des Volcans d'Auvergne s'étend sur 120 km du nord au sud.

Avec près de 400 000 hectares, il est le plus grand Parc naturel régional de France métropolitaine. Composé de 150 communes, ce territoire compte environ 90 000 habitants. Il est géré par un syndicat mixte qui réunit des élus de ces collectivités locales.

Territoire rural de moyenne montagne (de 400 à 1886 mètres d'altitude), le Parc des Volcans d'Auvergne se compose de cinq régions naturelles, des entités paysagères singulières et complémentaires : l'Artense, le Cézallier, les Monts du Cantal, les Monts-Dômes et les Monts-Dore.

Préservés, façonnés et habités par l'Homme, ses paysages de montagne sont remarquables. Ils comprennent des volcans, des crêtes, des estives, des lacs, des forêts..., de grands espaces où vivent une faune et une flore exceptionnelles. Le Parc des Volcans d'Auvergne est aussi une terre de légende, une culture et des savoir-faire vivants, un terroir généreux...

B : Une préoccupation d'archéologie préventive et participative

La charte 2013-2025 du Parc s'est fixée comme horizon **l'appropriation et la valorisation culturelle des patrimoines du territoire**. Dans l'optique de favoriser la connaissance des spécificités du territoire, faire de la culture un levier de cohésion sociale, offrir un choix culturel de qualité, elle préconise 3 orientations principales :

- développer la connaissance des spécificités patrimoniales via des personnes ressources et une participation active des habitants ;
- favoriser les échanges entre territoires et entre générations ;
- encourager les dynamiques culturelles faisant vivre les richesses patrimoniales matérielles et immatérielles du territoire.

De ces orientations a été décidé, pour 2016, un axe d'actions sur la thématique de **l'Archéologie ou l'Histoire de l'Homme sur le territoire**.

En effet, le territoire du Parc et plus largement celui du massif central sont riches de vestiges archéologiques de toute époque, surtout du 11^{ème} au 18^{ème} siècle (anciens villages sur des plateaux au dessus de 1000 mètres d'altitudes, anciens burons ou tras en peigne et plus globalement ruines de bâtiments, des marques au sol d'anciens aménagements ...

Ces traces sont encore bien conservées par absence de transformations majeures dans le mode d'exploitation de ces zones mais restent, à ce jour, inconnues.

Or, ce patrimoine risque d'être en partie endommagé par la mécanisation agricole liée à l'extension des prairies de fauche mais aussi l'évolution des techniques en exploitation forestière.

Ces vestiges sont également liés à des usages anciens qui perdurent comme souvenirs dans la mémoire collective des habitants. Ils sont des composantes d'un patrimoine culturel immatériel que le Parc souhaite valoriser.

De ces constats et problématiques est né le projet **Veille et Veillées Archéologiques** visant à :

- sauvegarder les derniers vestiges archéologiques ;
- valoriser les connaissances (scientifiques et locales) ;
- sensibiliser des professionnels, propriétaires à la reconnaissance de ces traces et les inviter à partager leurs connaissances avec des archéologues ;
- recueillir et transmettre les expériences et/ou connaissances des habitants liées à l'histoire de la présence de l'Homme sur le territoire du Parc des Volcans.

3 volets d'actions sont prévus :

- des **journées de sensibilisation**, à destination des professionnels, dont l'objectif principal est l'information et la sensibilisation à la valeur des traces ;
- **une résidence artistique** destinée, en priorité, au grand public dans l'optique de recueillir la mémoire collective associée à ces vestiges ;
- **la programmation culturelle** des Explosives intitulée, en 2016, **l'Archéologie ou l'Histoire de la présence humaine** sur le territoire du Parc et proposant expositions visites, ateliers, conférences, spectacles et un Bistrot d'automne.

L'APPEL À PROJET Résidence d'artistes

A : Présentation

L'appel à projet consiste en une proposition d'interventions sur une partie du territoire du Parc des Volcans dont la finalité est la création d'un **spectacle vivant** présenté dans le cadre des Bistrots d'Automne.

Une équipe artistique est accueillie en résidence afin de rencontrer les professionnels et les propriétaires agricoles et forestiers, ainsi que les habitants et les inviter à partager leurs expériences et connaissances liées à l'histoire de la présence de l'Homme sur le territoire du Parc des Volcans.

Ces expériences et connaissances peuvent être en lien avec les vestiges cités ci-dessus mais aussi l'origine de noms de villages ou de lieux, la connaissance de légendes ou d'histoires prenant place sur le territoire, l'existence de pratiques agricoles ou artisanales spécifiques et leur origine ...

A titre d'exemple :

*Cette ruine dans laquelle je venais faire ma sieste en été
Ce village ou ce lieu dont le nom tient son origine de ...
Mon ancêtre qui charbonnait sur le Puy de Côme...
J'ai connaissance d'une légende au sujet de la grotte de ...*

C'est un projet qui s'adresse, en priorité, aux habitants du Parc, toutes catégories et âges confondus.

L'association des temps de résidence et de spectacle a pour objectifs :

- *créer du lien entre et avec les habitants du Parc ;*
- *recueillir et transmettre les mémoires collectives et individuelles associées à l'histoire de la présence de l'Homme sur le territoire du Parc ;*
- *valoriser le territoire et la manière dont il est perçu par les habitants ;*
- *développer des projets culturels à dimension collective pour favoriser le lien social et l'échange ;*
- *encourager la médiation et la diffusion culturelle sur le territoire.*

Une problématique sera définie, par la structure Parc et ses partenaires, de manière à guider la réflexion en vue de la création artistique. Elle le sera d'ici à la rencontre des artistes. A ce jour, deux pistes se dégagent :

- quelle la place ont les vestiges archéologiques et la connaissance de l'histoire de l'usage des lieux dans le rapport que les habitants entretiennent avec leur propre histoire, les paysages ou leur pratique au quotidien quelle soit professionnelle ou non ?
- dans quelle mesure le rapport que les habitants entretiennent avec ce patrimoine (vestiges archéologiques et connaissance vernaculaire de l'usage des lieux) et les pratiques qu'ils développent en lien avec ces ressources contribuent à l'élaboration d'une culture commune ?

Le territoire concerné :

Le projet de résidence se déroule sur 2 des 5 secteurs du Parc (cf carte en annexe)

- Les Monts-Dômes ;
- le Cézallier.

La nature du projet artistique et l'équipe :

Le projet final, susceptible d'être retenu, concerne les formes suivantes :

- théâtre ;
- conférence gesticulée ;
- conte.

L'équipe devra être constituée au minimum de 2 personnes.

L'usage des médias est autorisé (son, photographie, vidéo)

B : Le déroulement de la résidence

La résidence consiste en **quatre semaines** d'immersion entre septembre et octobre 2016 sur le territoire décrit ci-dessus. Elles se décomposent ainsi :

- **deux fois une semaine de résidence « Rencontres & recherche »**, successivement sur les territoires des Monts-Dômes et du Cézallier.

Le Parc, en collaboration avec les artistes, organisera des espaces temps de rencontres, d'échanges et de recueils tantôt en tête à tête avec des témoins préalablement identifiés, tantôt lors de temps collectifs : *journée visite et découverte de vestiges archéologiques, réunion participative avec les habitants.*

Des propositions originales des artistes viendront compléter ces premières actions.

Il appartiendra aux artistes, en relation avec le Parc, de définir leur position sur ces différents temps qui pourront aller du rôle de porteur de l'action jusqu'à l'observateur à distance en passant par le témoin impliqué.

- **deux semaines de résidence « Création & répétition »** avec accès à un espace de travail pour l'écriture et la répétition du spectacle.

C : Accompagnement du porteur de projet

Au sein de la structure Parc, un référent accompagnera l'équipe artistique selon ses besoins et fera le lien avec le territoire et les acteurs.

Pour la réalisation de sa mission, le Parc s'engage à fournir à l'équipe et ce pour **chacune des deux semaines de résidence « Rencontre & recherche »** :

- des contacts d'habitants et d'associations locales intéressés par la thématique ;
- l'organisation d'une visite sur des lieux de vestiges ;
- l'organisation et l'animation d'un temps participatif permettant de recueillir les témoignages des habitants ;
- la mise en place d'une communication sur la présence des artistes et la tenue des actions citées ci-dessus ;
- le contact de personnes ou structures connaissant l'archéologie locale ;
- des documents ressources sur la thématique de l'archéologie et plus largement des patrimoines locaux.

D : Le spectacle

Le spectacle sera programmé dans le cadre des **Bistrots d'Automne**, un cycle d'événements organisé par le Parc proposant une programmation culturelle dans des « bistrots ruraux », et mêlant échange-débat, dîner et spectacle.

Les lieux accueillant ces soirées ne sont généralement pas des salles de spectacle et possèdent donc certaines contraintes :

- petite scène ou absence de scène ;
- pas de gril lumières.

Il appartiendra aux artistes de composer avec ces contraintes.

Le parc pourra fournir : - un système son

E : Calendrier

- Avril 2016 : Diffusion de l'appel à projet et réception des candidatures.
- Mai - Juin 2016 : Sélection, entretien et choix de l'équipe artistique.
- Été 2016 : Journée de repérage de l'équipe artistique :
 - rencontre avec les chargés de mission du Parc ;
 - visite guidée sur un site archéologique ;

- échange autour du temps de résidence.
- Septembre & Octobre 2016 (dates à fixer) - Résidence sur le territoire du Parc :
 - une semaine de résidence *Rencontre & recherche* dans les Monts-Dômes ;
 - une semaine de résidence *Rencontre & recherche* dans les Monts du Cézallier ;
 - deux semaine de résidence *Création & répétition* dans un lieu à définir.
- Fin Octobre et Novembre 2016 : programmation du spectacle dans le cadre des Bistrots d'Automne.

.....

F : Conditions financières, hébergement et prix de cession du spectacle

L'équipe artistique retenue dispose d'une bourse de 4000 euros pour les 4 semaines de résidence et l'écriture du spectacle.

A cette somme s'ajoutent :

- un forfait de 350 euros pour les repas ;
- un forfait de 500 euros pour les déplacements.

Les artistes seront hébergés successivement dans deux communes des deux secteurs de la résidence. L'équipe retenue devra être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel.

Chacune des 2 représentations du spectacle est d'ores et déjà programmée dans le cadre des Bistrots d'Automne. Elle sera achetée 900 €.

Par ailleurs, le Parc souhaite soutenir la diffusion du spectacle, en lien avec des partenaires programmeurs culturels.

RÉPONSE À L'APPEL À PROJET :

.....

A : Attendus

Le projet doit être en cohérence avec l'activité globale du candidat. Sont attendus :

- un intérêt pour la thématique et le territoire ;
- un goût pour la rencontre et l'échange ;
- des compétences en médiation et en collectage pour questionner les habitants ;
- des aptitudes rédactionnelles, un sens de la reformulation ;
- un travail d'auteurs(es), une haute qualité de travail et un rendu cohérent et homogène ;
- être force de proposition en tenant compte du cadre stratégique fixé.

.....

B : Dossier de candidature

Les candidats sont invités à produire un document rédigé (format Word ou PDF) comprenant dans cet ordre :

- la présentation de chacun des membres de l'équipe impliqués dans le projet ainsi que, le cas échéant, de la structure, compagnie, association qui le porte ;
- une note d'intention sur le projet envisagé comprenant des repères sur l'approche de médiation et la forme du spectacle envisagée ;
- des références ou des extraits liés à des projets passés ;
- un calendrier des disponibilités sur la période septembre - octobre - novembre 2016 ;
- une proposition de calendrier sur la période *septembre octobre novembre 2016*, faisant apparaître la succession des temps de résidences.

Il peut notamment apparaître opportun d'espacer *résidence rencontre & recherche* avec *résidence création & création*

- les différents coûts liés à la résidence et la création du spectacle.

.....

C : Date limite

La date limite de **réception** des candidatures est le **mercredi 4 mai 2016**.

.....
D : Accusé de réception

Chaque candidat recevra par mail une attestation de bonne réception de sa candidature.

.....
E : Modalités de sélection

Les propositions seront examinées par une commission composée de membres du Syndicat mixte du Parc et de partenaires culturels.

La commission choisira un projet en fonction des critères de jugement suivants :

- la qualité artistique du projet et son originalité
- l'engagement dans des actions de médiation
- son adéquation avec le projet pensé par le Parc
- la prise en compte des contraintes des lieux de diffusion
- des enveloppes financières disponibles

.....
F : Réponse aux candidatures

Les artistes recevront par email un retour sur leur candidature à la date du **lundi 30 mai**.

.....
G : Engagement des lauréats

Les artistes s'engagent à participer aux temps collectifs mis en place par le Parc dans le cadre de la résidence, à créer un spectacle et à laisser au Parc les éléments collectés au cours des rencontres.

Contact :

Les candidatures sont à adresser par courrier papier ou par mail à l'adresse suivante :

Marie-Noëlle BASMAISON

Coordinatrice Cohésion Sociale et Patrimoniale

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Montlosier – 63970 Aydat

Tél : 04 73 65 64 29 - Fax : 04 71 20 23 52

mnbasmaison@parcdesvolcans.fr